



# NATURA 2000 - STANDARD DATA FORM

For Special Protection Areas (SPA),  
Proposed Sites for Community Importance (pSCI),  
Sites of Community Importance (SCI) and  
for Special Areas of Conservation (SAC)

SITE LU0001007  
SITENAME Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

## TABLE OF CONTENTS

- [1. SITE IDENTIFICATION](#)
- [2. SITE LOCATION](#)
- [3. ECOLOGICAL INFORMATION](#)
- [4. SITE DESCRIPTION](#)
- [5. SITE PROTECTION STATUS](#)
- [6. SITE MANAGEMENT](#)
- [7. MAP OF THE SITE](#)

## 1. SITE IDENTIFICATION

<b>1.1 Type</b> B	<b>1.2 Site code</b> LU0001007	<a href="#">Back to top</a>
----------------------	-----------------------------------	-----------------------------

### 1.3 Site name

Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

<b>1.4 First Compilation date</b> 1996-11	<b>1.5 Update date</b> 2023-11
--	-----------------------------------

### 1.6 Respondent:

<b>Name/Organisation:</b>	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
<b>Address:</b>	4, place de l'Europe L-2918 Luxembourg
<b>Email:</b>	natura2000@mev.etat.lu

### 1.7 Site indication and designation / classification dates

<b>Date site classified as SPA:</b>	0000-00
<b>National legal reference of SPA designation</b>	No data
<b>Date site proposed as SCI:</b>	1998-12
<b>Date site confirmed as SCI:</b>	2004-12
<b>Date site designated as SAC:</b>	2009-11
<b>National legal reference of SAC designation:</b>	Règlement grand-ducal du 24 mai 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/05/24/a263/jo#

## 2. SITE LOCATION

### 2.1 Site-centre location [decimal degrees]:

[Back to top](#)

**Longitude** 5.8484      **Latitude** 49.8871



M	1337	<a href="#">Castor fiber</a>			p	3	5	i	P	G	A	B	B	C
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>			p				R	M	B	B	C	B
I	6199	<a href="#">Euplagia quadripunctaria</a>			p				P	DD	D			
F	1096	<a href="#">Lampetra planeri</a>			p				R	M	B	B	C	B
M	1355	<a href="#">Lutra lutra</a>			p	1	2	i		G	A	C	A	A
I	4038	<a href="#">Lycaena helle</a>			p	20	20	i	R	G	B	B	B	B
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>			w				P	DD	D			
F	1134	<a href="#">Rhodeus sericeus amarus</a>			p				V	M	A	B	C	B
I	1032	<a href="#">Unio crassus</a>			p	35000	35000	i		G	A	B	B	B
P	6985	<a href="#">Vandenboschia speciosa</a>			p				C	G	B	C	C	B

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

### 3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

Species			Population in the site					Motivation						
Group	CODE	Scientific Name	S	NP	Size		Unit	Cat.	Species Annex		Other categories			
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
I		<a href="#">Boloria (Proclissiana) eunomia</a>						P			X			
I		<a href="#">Carcharodus alceae</a>						P			X			
P		<a href="#">Carex curta</a>						P			X			
P		<a href="#">Carex echinata</a>						P			X			
P		<a href="#">Epipactis palustris</a>						P			X			
P		<a href="#">Eriophorum polystachion</a>						P			X			
M	1363	<a href="#">Felis silvestris</a>						P	X		X			
P		<a href="#">Fissidens monguillonii</a>						P			X			
I		<a href="#">Gomphus vulgatissimus</a>						P			X			
P		<a href="#">Grimmia trichophylla</a>						P			X			
I		<a href="#">Lasiommata maera</a>						P			X			
I		<a href="#">Limenitis populi</a>						P			X			
M	1320	<a href="#">Myotis brandtii</a>						P	X		X			
P		<a href="#">Nardus stricta</a>						P			X			
I		<a href="#">Onychogomphus forcipatus</a>						P			X			
P		<a href="#">Pedicularis palustris</a>						P			X			
P		<a href="#">Physcomitrium sphaericum</a>						P			X			
M	1329	<a href="#">Plecotus austriacus</a>						P	X		X			

P		<a href="#">Riccia huebeneriana</a>						P			X			
P		<a href="#">Schistidium strictum</a>						P			X			
P		<a href="#">Valeriana dioica</a>						P			X			
P		<a href="#">Viola canina</a>						P			X			
P		<a href="#">Viola palustris</a>						P			X			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, Fu = Fungi, I = Invertebrates, L = Lichens, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **CODE:** for Birds, Annex IV and V species the code as provided in the reference portal should be used in addition to the scientific name
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting, (see [reference portal](#))
- **Cat.:** Abundance categories: C = common, R = rare, V = very rare, P = present
- **Motivation categories:** IV, V: Annex Species (Habitats Directive), A: National Red List data; B: Endemics; C: International Conventions; D: other reasons

## 4. SITE DESCRIPTION

### 4.1 General site character

[Back to top](#)

Habitat class	% Cover
N27	17.9
N16	40.4
N26	0.9
N10	0.8
N06	8.4
N23	0.1
N17	30.7
N07	0.6
N22	0.2
<b>Total Habitat Cover</b>	<b>100</b>

### Other Site Characteristics

Situation :La zone est sise sur les territoires des communes de Rambrouch, de Boulaide, du Lac de la Haute Sûre, de Esch-sur-Sûre, de Wahl, de Goesdorf et de Bourscheid, correspondant à la vallée supérieure de la Sûre, ses affluents et le lac du barrage d'Esch-sur-Sûre. Elle s'étend de la frontière belge à l'Ouest jusqu'à la traversée de la Sûre par la route N12 en amont de Heiderscheidergrund à l'Est. Le site est caractérisé par des hauts plateaux entrecoupés de vallées ainsi que des vallons profonds avec des versants souvent abrupts. Milieu physique : Le site s'inscrit dans l'aire d'affleurement du Dévonien inférieur, composée en majeure partie des couches du Siegenien supérieur, schiste compact, grossier, mal stratifié, avec de rares bancs de grès argileux. La partie la plus au nord du site s'inscrit dans l'étage de l'Emsien inférieur (quartzophyllades de Schuttbourg et Schistes de Stolzembourg). Dans les méandres de la Sûre, on trouve des dépôts fluviaux, composés de limons et de galets quartzitiques et déposés durant les phases d'accumulation du Pléistocène. Le fond de la vallée de la Sûre est recouvert par les dépôts alluviaux de l'Holocène, composés de sable, de limons et de galets. La majeure partie du sol est couverte par des substrats limono-caillouteux à charge schistophylladeuse et à horizon B structural (sols bruns acides). Localement, on rencontre le même type de sol mais à charge schistogréseuse. Les sols sont souvent de faible profondeur, environ 40 cm sur les plateaux et encore moins profonds sur les versants abrupts où la roche mère affleure par endroits. Leur capacité de rétention en eau est faible et les risques d'assèchement sont élevés. Les banquettes alluviales de la Sûre sont principalement constituées de sols sur matériaux limoneux peu caillouteux. Dans les fonds de vallons des principaux affluents se rencontrent des sols fortement à très fortement gleyifiés. Localement, on trouve des zones de suintement. Occupation du sol :Les plateaux sont surtout occupés par des territoires agricoles (presque 1/5e de la zone) composées à moitié par les prairies et les cultures annuelles respectivement. Les fonds de vallées sont surtout occupés par des prairies humides exploités de façon plus extensive avec une tendance à l'abandon. Les versants sont couverts par la forêt, constituée par les taillis de chênes (presque 1/3), les plantations d'épicéas (1/4) et d'autres forêts feuillues dont des hêtraies submontagnardes. Le lac du barrage de la Haute-Sûre couvre 1/12 de la zone et constitue le plan d'eau le plus important du pays. Le réseau hydrographique a une longueur totale d'environ 90 km.

### 4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » :La zone abrite 11 types d'habitats de l'annexe I de la directive « Habitats » dont trois sont prioritaires, et se prête à la restauration de deux autres types d'habitats visés par ladite directive. La qualité des cours d'eau, dont certains correspondent à des rivières des étages planitaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260), confère à

cette zone un intérêt pour la conservation des espèces de poissons et notamment pour la Lamproie de Planer *Lampetra planeri*, ainsi que le Chabot commun *Cottus gobio*. Y subsiste également une importante population de la Mulette épaisse *Unio crassus*, espèce de bivalve très rare, ainsi qu'une population de la Bouvière *Rhedeus sericeus amarus*. Depuis quelques années le Castor d'Europe *Castor fiber* est de retour au niveau des sites humides de cette zone. Il y a lieu de souligner l'importance des zones humides constituées localement par des forêts alluviales résiduelles répondant aux critères des forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0\*), habitat prioritaire à conserver absolument, et des prairies et friches humides présentant en partie les caractéristiques des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430). Cette mosaïque de zones humides accueille l'espèce de papillon rare et menacée, le Cuivré de la bistorte *Lycaena helle*. À noter que de nombreuses prairies n'ont pas été intensifiées suite à leur situation topographique, expliquant la grande présence de prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510). En plus, la zone présente un grand potentiel pour la restauration de prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (6410). Les formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) (6230\*) comptent parmi les plus développées au Luxembourg ; le site est particulièrement important pour la conservation de ce type d'habitat prioritaire. Ceci compte également pour le 3e type d'habitat prioritaire, les forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180\*), malgré leur surface restreinte. L'espèce prioritaire de papillon, l'Écaille chinée *Callimorpha quadripunctaria* (syn. : *Euplagia quadripunctaria*) peut être rencontrée au niveau de ces habitats. Notons également la présence de surfaces qui se prêtent à la restauration de landes sèches européennes (4030). Les biotopes liés aux affleurements rocheux, les éboulis médio-européens siliceux des régions hautes (8150), les pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220) et les roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dilleni (8230) et abritant de nombreuses espèces (végétales) remarquables, telles que le Trichomanès remarquable *Trichomanes speciosum*, sont également très bien représentés. En ce qui concerne les forêts, notons encore les hêtraies du Luzulo-Fagetum (9110) et de l'Asperulo-Fagetum (9130) à élargir. Le Grand Murin *Myotis myotis* est présent au niveau de ces habitats et utilise les galeries souterraines des anciennes mines d'antimoine à Goesdorf (à l'extérieur du site) comme gîte d'hivernation. Finalement, la zone avec ses cours d'eau proches de l'état naturel présente un grand potentiel pour la restauration de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* et du Saumon atlantique *Salmo salar*. Autres intérêts écologiques : La zone est particulièrement importante pour les espèces d'oiseaux liées aux grands plans d'eau et aux forêts feuillus. Ainsi le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, le Harle bièvre *Mergus merganser* ou la Grèbe huppée *Podiceps cristatus* peuvent être observés au niveau du lac du barrage d'Esch-sur-Sûre notamment en périodes de migration et d'hivernation. Un grand intérêt revient à la Cigogne noire *Ciconia nigra* qui niche dans les parties les plus anciennes des forêts et pour laquelle les arbres porteurs de sites de nidification ainsi que la tranquillité autour de ces derniers doivent absolument être maintenus. Au niveau des hêtraies de la zone, le Pic noir *Dryocopus martius* et au niveau des chênaies ou forêts alluviales le Pic mar *Dendrocopos medius* sont des nicheurs confirmés. Le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* est présent dans les boisements aux strates herbacées et arbustives dégagées et claires, comme les forêts en pente. Les lisières richement structurées sont fréquentées par la Bécasse des bois *Scolopax rusticola*. La Bondrée apivore *Pernis apivorus* et la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* sont observées en période de reproduction au niveau des habitats semi-ouverts. Dans les falaises, de rares espèces telles que le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* et le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* sont présentes. À noter également la présence du Martin pêcheur *Alcedo atthis* au niveau des cours d'eau de la zone. Les friches humides et pelouses maigres accueillent la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*. Le site abrite également de nombreuses espèces visées par l'annexe IV de la directive « Habitats ». Les forêts denses sont occupées par le Chat sauvage *Felis silvestris* et au niveau des habitats rocheux, le Lézard des murailles *Podarcis muralis* et la Coronelle lisse *Cornella austriaca* sont présents. Notons encore l'intérêt bryologique de la zone.

#### 4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
M	A08		i
M	H01.05		o
M	B02		i
L	F02.03		i
M	H01.05		i
H	J02		i
L	F03.01		i
H	K04.01		i
M	B01		i
L	G01.01		i

Rank: H = high, M = medium, L = low

Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification,

T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions

i = inside, o = outside, b = both

Positive Impacts			
Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside /outside [i o b]
M	A04.02		i
M	A03.02		i
L	F03.01		i
M	B02		i

#### 4.4 Ownership (optional)

#### 4.5 Documentation

DE ZUTTERE, P., SCHAECK, L., 1974; Récoltes bryologiques intéressantes en Haute-Sûre. - Natura Mosana 26 (1973): 75-79 ECAU, 1990; Réserve Naturelle de la Haute-Sûre: RN ZH 84 (Dossier de classement). - Ministère de l'Environnement, Luxembourg. ERPELDING, André (1989); 1989; Beitrag zur Kenntnis der Schwebfliegenfauna Luxemburgs (Diptera, Syrphidae). Paiperlek 11(1), 17-29. GEREND, Raoul (1994); 1994; Nachweis neuer und interessanter Libellen aus Luxemburg nebst einer provisorischen Fassung der Roten Liste der einheimischen Odonaten (Insecta, Odonata). Bull. SNL 95(1994), 299-314. MOES, Marc (1993); 1993; Untersuchung zur Verbreitung und Ökologie der Wildkatze (Felis silvestris silvestris) in Luxembourg. PIER, J., 1989; Les forêts alluviales au Luxembourg. Mémoire de professeur-stagiaire à l'école privée Fieldgen à Luxembourg: 189 p. RENAULT, J., 1978; Etude écologique des forêts de la Haute-Sûre (Grand-Duché de Luxembourg). - Communications du Centre d'écologie forestière et rurale de Gembloux, Belgique, 20: 25 p. SCHNEIDER, Nico (1991); 1991; Contribution à la connaissance des Arthropodes rubicoles du Grand-Duché de Luxembourg. Bull. SNL 92(1191), 85-119. VANESSE, R., 1985; Les réserves potentielles naturelles et forestières de la vallée de la Haute-Sûre en amont du pont Misère. - Centre d'écologie forestière et rurale de la faculté de Gembloux, Belgique, réalisé pour l'Administration des Eaux et Forêts, Luxembourg. WERNER, Jean (1981); 1981; Observations bryologiques au Grand-Duché de Luxembourg. Bull. SNL 83-84(1978-1979), 97-111.

## 5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

### 5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU07	97.4	LU05	69.7	LU02	31.5

### 5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]
LU02	Vallée de la Haute-Sûre - Bruch/Pont Misère	*	31.5
LU05	Naturpark Uewersauer	*	69.7
LU07	Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre	+	97.4
LU06	Vallée de la Sûre moyenne de Esch/Sûre à Dirbach	/	

designated at international level:

Type	Site name	Type	Cover [%]
ramsar	Vallée de la Haute-Sûre	-	100.0

### 5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zones spéciales de conservation. (Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834) Règlement grand-ducal du 24 mai 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage ». #<http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/05/24/a263/jo#>

## 6. SITE MANAGEMENT

### 6.1 Body(ies) responsible for the site management:

[Back to top](#)

### 6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

<input checked="" type="checkbox"/>	Yes	Name: Vallée supérieure de la Sûre et affluents Link: <a href="http://data.legilux.public.lu/file/eli-etat-adm-rect-2018-10-11-b3728-jo-fr-pdf.pdf">http://data.legilux.public.lu/file/eli-etat-adm-rect-2018-10-11-b3728-jo-fr-pdf.pdf</a>
<input type="checkbox"/>	No, but in preparation	
<input type="checkbox"/>	No	

### 6.3 Conservation measures (optional)

Principes de gestion Parmi les milieux ouverts, la présence de restes de prairies à Nardus, jadis très répandues dans la région mérite une attention particulière. Les parcelles concernées font actuellement l'objet de contrats d'extensification conclus avec les agriculteurs concernés dans le cadre du projet pilote 'Nature 2000' du Ministère de l'Environnement. Les prairies alluviales des fonds de vallons jouent également un rôle très important aussi bien comme refuge pour des espèces menacées que pour la sauvegarde du paysage. La gestion de ces prairies par des pratiques agricoles adéquates, devrait être assurée moyennant des contrats d'extensification à long terme. Les restes de forêts feuillues

présents sur le site doivent être préservés et leurs fonctions écologiques devraient être optimisées. Ceci vaut particulièrement pour les forêts de ravins et les forêts alluviales n'occupant plus qu'une surface très restreinte dans le site. Dans certains cas une reconversion des forêts d'épicéas présentes sur le site vers ces types de forêt très menacés devrait être envisagée. L'amélioration de la qualité de l'eau de la Sûre et des affluents doit également être considérée comme un but prioritaire. Il est urgent de mettre en place un plan de gestion spécifique pour la moule épaisse (*Unio crassus*) pour garantir la survie de sa population. Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l'état de conservation favorable des habitats et espèces d'intérêt communautaire visés, en l'occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont :

- 1° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* (3260) : a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Sûre et de ses affluents ; b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ; d) aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ;
- 2° rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de la Moule épaisse *Unio crassus* : a) renforcement de la population par élevage et relâchement dans l'environnement ; b) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Sûre et de ses affluents ; c) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; d) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ; e) aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ;
- 3° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri* et de la population du Chabot commun *Cottus gobio* : a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Sûre et de ses affluents ; b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ; d) aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ;
- 4° rétablissement de l'état de conservation favorable de la Bouvière *Rhodeus sericeus amarus* : a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Sûre et de ses affluents ; b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ; d) aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ; e) maintien et amélioration des populations des bivalves ;
- 5° rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Castor d'Europe *Castor fiber* : a) préservation et restauration des zones humides, mégaphorbiaies, ripisylves et forêts alluviales ou humides ; b) amélioration de l'hydromorphologie des cours d'eau ;
- 6° restauration des landes sèches européennes (4030) : a) restauration et extension surfacique des landes ; b) gestion par pâturage très extensif ou fauchage pluriannuel ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 7° rétablissement de l'état de conservation favorable des formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) (6230\*) : a) préservation, restauration et extension surfacique des formations herbeuses ; b) gestion par pâturage ou fauchage très extensif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 8° restauration des prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (6410) : a) restauration et extension surfacique des prairies humides à *Molinie* ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage très tardif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 9° rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Cuivré de la bistorte *Lycaena helle* : a) restauration et extension surfacique des prairies et friches humides, bandes herbacées et mégaphorbiaies ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage ou pâturage très tardifs ; c) préservation des bandes refuges à fauchage pluriannuel ; d) préservation et restauration des friches à *Renouée bistorte* ; e) renonciation à l'emploi d'insecticides ;
- 10° rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (91E0\*) : a) restauration et extension surfacique des forêts alluviales ; b) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Sûre et de ses affluents ; c) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; d) abandon de l'exploitation ;
- 11° rétablissement de l'état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin (6430) : a) préservation, restauration et extension surfacique des ourlets le long des cours d'eau et lisières forestières ; b) fauchage très tardif voire pluriannuel ;
- 12° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510) : a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies maigres de fauche ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 13° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de l'Écaille chinée *Callimorpha quadripunctaria* (syn. : *Euplagia quadripunctaria*) : a) préservation et restauration des herbages, bandes herbacées, mégaphorbiaies, structures paysagères et lisières forestières structurées ; b) renonciation à l'emploi d'insecticides ;
- 14° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des éboulis médio-européens siliceux des régions hautes (8150) : a) préservation et restauration des éboulis siliceux ; b) aménagement d'un périmètre de protection autour des éboulis ; c) abandon de l'exploitation ; d) gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ;
- 15° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220) et des roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dilleni* (8230) : a) préservation et restauration des roches et falaises ; b) aménagement d'un périmètre de protection autour des roches et falaises ; c) abandon de l'exploitation ; d) gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ;
- 16° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Trichomanès remarquable *Trichomanes speciosum* : a) préservation et restauration des falaises et roches ; b) installation d'un périmètre de protection autour des falaises et roches, et aménagement d'îlots de vieillissement ;
- 17° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion* (9180\*) : a) préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) désignation d'îlots de vieillissement ;
- 18° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (9110) et des hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (9130) : a) préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement de lisières structurées ; e) désignation d'îlots de vieillissement et de forêts en évolution libre ;
- 19° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des habitats du Grand Murin *Myotis myotis* : a) préservation des cavités souterraines, mines et galeries ; b) maintien ou rétablissement de l'accès aux orifices par sécurisation adaptée ; c) préservation et restauration des structures paysagères telles que bocages, bosquets, ripisylves et lisières forestières structurées ; d) préservation et restauration de futaies feuillues de classes d'âges avancées ; e) amélioration de la connectivité écologique ; f) renonciation à l'emploi d'insecticides ;
- 20° restauration de la population de la Loure d'Europe *Lutra lutra* et du Saumon atlantique *Salmo salar* : a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Sûre et de ses affluents ; b)

restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c)rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d)préservation et restauration de la végétation riveraine dense.

## 7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001007

Map delivered as PDF in electronic format (optional)

Yes  No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).